



Suspension permis ou ead

Par **Eels**, le **25/12/2018** à **20:18**

Bonjour,

j'ai été contrôlé avec 0,43 mg d alcool dans le sang par des gendarmes.

J'ai soufflé une dizaine de fois après mais cela ne marchait pas.

Ils m'ont alors conduit au commissariat de police et c'était 0,49 mg 50 minutes après.

Y a t il vice ? Jai deja ete condamne pour alcoolemie en 2010.

Je travaille dans la justice et j'ai peur de ce qui va m'arriver ainsi que pour mon permis car je me déplace fréquemment avec mon travail.

Le prefet peut il me prescrire l 'EAD ?

Merci de votre aide